



FSU

## **CAPA des PEGC du 22 janvier 2015**

### **Académie de Nancy-Metz**

#### **Déclaration des Élu(e)s SNUipp, SNES, SNEP / FSU**

L'installation d'une nouvelle CAPA est toujours l'occasion de rappeler notre attachement au bon fonctionnement du paritarisme. Ce dernier est un élément indispensable de garantie des droits individuels de nos collègues, d'équité du traitement de leurs demandes, de transparence des décisions prises par l'administration suite à l'avis des commissions paritaires.

Les élections professionnelles qui permettent à nos collègues de désigner leurs représentants ont toujours constitué un moment de démocratie sociale important. Pour autant, le mode de scrutin choisi, toujours aussi complexe pour les personnels, n'a pas permis la participation que l'on est en droit d'attendre.

Lors du vote pour les CAPA des PEGC, avec 44,80% des suffrages exprimés, les listes SNUipp, SNES, SNEP/FSU confortent leur 1ère place au niveau national (4.00% de voix supplémentaires par rapport au scrutin de 2011. Par ce vote massif, les PEGC réaffirment leur volonté d'obtenir, concernant leur carrière, le respect de la parole de l'État, une amélioration des conditions de travail, des aménagements de fin de carrière et une véritable revalorisation des salaires et valident l'engagement de la FSU à leurs côtés.

LA FSU reste une force incontournable. Elle continuera à porter avec détermination les réformes indispensables à l'évolution du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les jeunes et la défense de tous les personnels.

Ces personnels confrontés à des conditions de travail de plus en plus difficiles, face à des effectifs d'élèves qui ne cessent d'augmenter et une insuffisance de moyens de remplacement doivent par ailleurs depuis la mise en place de la réforme des retraites de 2010 prolonger leur carrière de plusieurs années. Les PEGC, d'une moyenne d'âge désormais élevée, due à la mise en extinction de leurs corps, sont confrontés à des fins de carrières, qui, sans perspective d'aménagement se dégradent profondément.

A cela s'ajoutent des revendications légitimes non satisfaites sur les salaires. Le gel de la valeur du point d'indice, bloquée depuis maintenant plus de 4 ans et prévu jusqu'en 2017, cumulé avec l'augmentation des prélèvements est intolérable. Le poids des pénalités dans les trimestres d'assurance manquants pour les départs en retraite est également insupportable.

Pour toutes ces raisons la FSU appelle les personnels à la grève le 3 février prochain.

Parce que le respect du paritarisme est un élément indispensable du fonctionnement du service public d'éducation, nous souhaitons préserver la qualité des relations que nous avons avec les services lors de la préparation des CAPA. Cela implique, entre autres, de maintenir un nombre suffisant de personnels administratifs. L'amélioration de la qualité et de l'efficacité du service public d'éducation est indissociable de l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels.

Les élu(e)s SNUipp, SNES, SNEP/FSU tiennent à rappeler dans cette instance leur attachement à un dialogue social véritable et constructif au service de l'école publique, des élèves et de ses personnels.